AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP20-6-63258869

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" TÉL. RENNES (99) 36-01-74
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
Sous-Régisseur de Recettes de la D. D. A. — Protection des Végétaux — C. C. P. RENNES 9404-94
280, rue de Fougères, 35000 RENNES

ABONNEMENT ANNUEL
30 F

BULLETIN N° 10 — 17 JUIN 1974

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

L'activité des papillons a été freinée par les températures relativement basses de la dernière décade de mai et de la première de juin.

Cependant, un certain nombre d'oeufs ont déjà été observés. Leur éclosion est prévue dans un bref délai.

Aussi, afin de préserver les fruits d'une attaque des jeunes chenilles de carpocapse, il est nécessaire de réaliser un traitement contre cet insecte dès que possible et de toute façon, avant le 22 juin.

Utiliser l'un des insecticides indiqués sur la liste des pesticides homologués qui vous a été adressée en mars, la préférence devant si possible être donnée à la Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone), au Phosphamidon (Dimécron 10), ou au Diéthion (Hylémox poudre, Kilspide, Rhodocide), moins néfastes à l'égard des insectes utiles.

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Les contaminations primaires (par ascospores) étant encore possibles, l'adjonction d'un fongicide anti-tavelure est conseillée lors du traitement contre le carpocapse.

THRIPS DU POIREAU

La végétation des poireaux en pépinière et surtout après plantation, est souvent contrariée par des attaques de Thrips, minuscule insecte, de forme allongée, qui se multiplie activement en période de sécheresse. Les dégâts se traduisent par l'apparition de zones d'aspect gris plombé, un peu blanchâtre.

Des arrosages assez copieux et suffisamment fréquents constituent un bon moyen de protection.

La lutte chimique consiste à effectuer une pulvérisation avec l'un des produits suivants: Azinphos = 40 g/hl, Chlorfenvinphos = 40 g/hl, Malathion = 75 g/hl, Méthidathion = 30 g/hl, Parathion éthyl = 25 g/hl , Parathion méthyl = 40 g/hl, Phosalone = 60 g/hl, Tétrachlorvinphos = 150 g/hl).

Les Ingénieurs chargés des avertissements agricoles

G. PAITIER & G. CHARPENTIER

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bretagne"

J. DELOUSTAL

Dernière note : bulletin n° 9 du 6 juin 1974

P482

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX